

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
1.22.57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 FEVRIER 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Programme PROTIS : renouvellement de la convention annuelle pour 2020 avec  
Aix-Marseille Université.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la recherche et à l'enseignement supérieur, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental a souhaité reconduire sa participation aux événements et actions mis en œuvre par la Cellule de culture scientifique d'Aix-Marseille Université (AMU) dans le cadre du programme PROTIS.

Le programme PROTIS repose sur une convention cadre de 3 ans qui doit être renouvelée en 2020 et qui fixe les objectifs, les critères et les modalités de la collaboration entre l'Université et le Conseil départemental. Soulignons que les collègues ne sont pas directement partenaires de la convention. C'est l'Université qui assure l'exécution des actions et des partenariats qui seront proposés soit par elle, soit par les collègues. Selon les termes de la convention cadre, les actions spécifiques sélectionnées par le comité de suivi et d'évaluation donnent lieu à un financement par le biais de conventions spécifiques.

**Ateliers d'AMU et dispositifs scolaires**

Conçus et animés par les chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et doctorants de l'université d'Aix-Marseille, les « Ateliers d'AMU », situés sur le campus Saint-Charles, sont destinés aux classes du CM1 à la Terminale. Les élèves sont initiés à la démarche scientifique avec ceux qui la pratiquent quotidiennement.

**Stages HIPPOCAMPE Mathématiques**

Initiés en 2005, les stages Hippocampe en Mathématiques sont conduits en direction des élèves du secondaire par l'IREM d'Aix-Marseille en collaboration avec l'UFR Sciences de l'AMU et l'I2M (Institut de Mathématiques de Marseille). Une douzaine de stages sont organisés tout au long de l'année.

**Souk des sciences**

Le Souk des Sciences est un ensemble de stands animés par des scientifiques dans un « centre de vie » : place de marché, centre commercial. L'évènement peut être itinérant, les acteurs sont les chercheurs des laboratoires universitaires, organismes de recherches et observatoires. Au printemps 2020, le Souk des sciences se déroulera dans le quartier Belsunce dans le cadre de l'opération les

dimanches de la Canebière organisée par le CD13.

#### Nuit européenne des Chercheurs

Rendez-vous européen de culture scientifique, la Nuit européenne des Chercheurs permet une rencontre entre publics et chercheurs dans un univers scénographié le temps d'une soirée. L'événement se déroule en simultané dans plus de 300 villes en Europe. En 2020, la soirée se tiendra à Aix-en-Provence le vendredi 25 septembre. Des formats de médiation originaux seront développés pour cette nocturne de type speed-searching, bureau de désinformation (anti fake news), laboratoire des objets, expériences participatives, ciné-sciences...

#### Journée concours "Faites de la science".

Afin de valoriser les projets menés par les élèves qui ont été accompagnés par des chercheurs tout au long de l'année, une journée festive est prévue au début du mois d'avril sur le site St-Charles. Cette journée intègre l'organisation de l'étape locale du concours "Faites de la science", événement national.

#### Chercheurs en classe

Un nouveau programme "Chercheurs en classe" a été mis en place l'an dernier et irrigue le territoire des Bouches-du-Rhône. Des enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, ingénieurs de recherche, rencontreront les élèves directement dans les établissements scolaires pour discuter de leurs démarches et travaux. 4h d'interventions par semaine dans 20 collèges et 16 lycées de la région Sud sont prévues.

Le montant du programme pour ces activités organisées par la cellule scientifique d'Aix-Marseille Université s'élève à 183 460 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 88 380 € à l'Aix-Marseille Université pour ses actions 2020.

Le détail du plan de financement fait l'objet d'une fiche technique jointe au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

**FICHE TECHNIQUE PROTIS AMU 2020**

BENEFICIAIRE	Aix-Marseille Université Jardin du Pharo 58 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille AC-013172
REPRESENTANT	Monsieur Eric BERTON Président d'Aix-Marseille Université
MONTANT SOLLICITE	88 380 €
POUR LE COMPTE	Cellule de culture scientifique et technique / Direction de la Recherche et de la Valorisation Centre Saint-Charles 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 3
OBJET	Organisation des ateliers scientifique et autres actions et évènements de culture scientifique dans le cadre du programme PROTIS.
RESPONSABLE DE L'UNITE	Madame Laurence SARACINO Directrice de la Recherche et de la Valorisation
RESPONSABLE DU PROJET	Monsieur Nicolas CLAIRE Vice-Président délégué à la Culture et au Patrimoine Scientifiques.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL: (en €)**

DEPENSES		RECETTES	
Détail	Montant	Origine	sollicité(es)
Ateliers d'AMU	40 690	Conseil départemental 13	88 380
Stages Hippocampe Maths	20 000	Coordination Etat-Région PACA	17 000
Souk des Sciences	11 600	Métropole d'Aix-Marseille	4 000
Nuit des Chercheurs	63 900	Ville de Marseille	3 000
Chercheurs en classe	32 760	Ville d'Aix-en-Provence	4 000
Concours "Faites de la science"	14 510	INSERM	1 800
		CNRS	2 000
		IRD (Institut de recherche pour le développement).	1 000
		UAPV (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse).	500
		Commission Européenne (via coordination française).	16 000
		Aix-Marseille Université	45 780
<b>TOTAL</b>	<b>183 460</b>	<b>TOTAL</b>	<b>183 460</b>

**Proposition de subvention du Conseil départemental pour 2020 : 88 380 € soit 48,17 %  
(85 640 € en 2019).**